

AUVERGNE — RHÔNE-ALPES



Analyse de l'évolution de l'activité, de la rentabilité et des prix d'acquisition au sein du cabinet EXTENCIA RHÔNE-ALPES et membre du groupement CGP.



www.extencia.fr



www.conseil-gestion-pharmacie.com

Par Pierre Ribac, expert-comptable

POPULATION ÉTUDIÉE 200 OFFICINES

ZONE GÉOGRAPHIQUE

80 en zone urbaine et 56 en zone rurale.

CHIFFRE D'AFFAIRES

Parmi ces 200 officines, 84 ont un CA HT compris entre 1 et 2 millions d'euros et 18 ont un CA HT inférieur à 1 million d'euros.

Chiffres d'Affaires

L'année 2023 a enregistré une évolution de l'activité de +0,52 % (+5,60 % hors activité Covid).

Le chiffre d'affaires tient compte des honoraires de dispensation et des honoraires à l'ordonnance. Il existe une grande disparité entre les officines : celles qui réalisent moins de 1 million d'euros de chiffre d'affaires ont vu leur niveau d'activité diminuer de 9,75 % alors que celles dont le chiffre d'affaires est supérieur à 2,5 millions d'euros ont progressé de 3,29 %.

Il est important de noter que la principale raison de cette évolution est l'augmentation de la part des médicaments chers à faible marge qui représente désormais 38 % des médicaments remboursables.

Acquisition et financement

La détermination du prix de cession en fonction d'un multiple de l'EBE retraité et/ou d'un multiple de la marge brute globale permet d'appréhender la valeur économique de l'officine. Ces agrégats économiques deviendront de plus en plus pertinents au vu du développement de la rémunération aux honoraires et compte tenu du mécanisme de la marge dégressive lissée (MDL). Il ressort un prix de cession moyen de 1 865 000 €, soit 77 % du dernier chiffre d'affaires HT

TAUX D'ENDETTEMENT		
	2023	2022
Dettes financières/CA HT	24,30 %	25,78 %

Il représente 7,20 Excédent Brut d'Exploitation, retraité d'une rémunération standard du titulaire, contre 7,45 pour l'année précédente et 2,74 multiple de marge brute globale.

Il existe une disparité des prix de cession des officines en fonction de leur taille.

En effet, il ressort de notre étude que le prix de cession des officines réalisant un chiffre d'affaires HT inférieur à 1 000 000 € représente 57 % de ce dernier, alors qu'il s'établit à 91 % pour les officines de plus de 2 000 000 €.

L'apport personnel de l'acquéreur est, lui, resté stable : il représente 17 % du prix de vente. Il est significatif et reste indispensable à la pérennisation du projet de reprise et également à l'obtention du financement auprès des établissements bancaires.

EBE

Nous constatons une baisse de l'EBE moyen de 80 800 euros mais avec des disparités d'une officine à l'autre. Hors activité Covid, l'EBE moyen a baissé d'environ 18 600 euros.

La diminution de la marge brute globale (-62 100 euros) et l'augmentation des frais de personnel (+16 300 euros) sont à l'origine de cette baisse significative de l'EBE.

La fin de l'activité Covid a eu un impact négatif sur le niveau d'EBE des officines. Elles subissent de plein fouet l'effet ciseaux tant redouté.

Taux endettement

La baisse du taux d'endettement des officines constatée sur ces dernières années se confirme. Nous observons un désendettement régulier de l'échantillon et ce, malgré le renouvellement des titulaires.

ACQUISITION ET FINANCEMENT PRIX DE CESSON ET APPORT PERSONNEL		
	2023	2022
Prix d'achat moyen*	1 865	1 615
Apport personnel	17 %	17 %
Multiple de l'EBE	7,20	7,45